



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Lyon, le 28 septembre 2018

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale
Sciences Biologiques et Sciences Sociales Appliquées

Aux enseignants intervenant en CAP APR

Sous couvert de madame, monsieur le proviseur de
l'établissement de formation

Rectorat

Objet : Nouveaux documents de suivi et d'évaluation en CAP APR

Inspection de l'Éducation
Nationale
Enseignement technique
Secrétariat des I.E.N.
N° Téléphone
04.72.80.60.44
Télécopie
04.72.80.63.37
courriel
ien@ac-lyon.fr

Affaire suivie par :

Nathalie JORET
06 69 93 44 46

Nathalie.joret@ac-lyon.fr

Inspectrice de l'Éducation
Nationale SBSSA

92, rue de Marseille
BP 7227
69354 Lyon cedex 07

www.ac-lyon.fr

Madame, monsieur,

Vous trouverez, en accompagnement de ce courrier, les documents de suivi et d'évaluation des élèves en CAP Agent Polyvalent de Restauration, à utiliser désormais.

Les enseignants du groupe ressource CAP APR ont œuvré pour simplifier l'ensemble des documents, j'ai ajouté des éléments relatifs aux élèves en situation de handicap. En effet la circulaire n° 2016-186 du 30-11-2016 indique que "L'insertion professionnelle est une des principales finalités de l'école. Elle doit être préparée dans le cadre du projet d'orientation et facilitée par l'obtention d'un diplôme professionnel. À défaut, une attestation de compétences peut être délivrée par le recteur d'académie, pour les élèves en situation de handicap des établissements publics ou privés sous contrat." Aussi les grilles d'évaluation et le livret de PFMP renseignent les professionnels et les enseignants sur la façon d'évaluer les élèves en situation de handicap de façon à pouvoir ensuite rédiger des attestations de compétences si nécessaire. Pour aider les équipes pédagogiques et d'encadrement dans cet exercice, un Parcours M@gistère a été créé par les corps d'inspection en collaboration avec la DAFOP: <https://magistere.education.fr/ac-lyon/course/view.php?id=4746>. Je vous engage vivement à le consulter et à en télécharger les outils.

J'ai fait le choix de ne pas demander aux équipes d'imprimer les documents dans des couleurs particulières, laissant à chacun la possibilité de s'organiser dans l'intérêt des élèves. J'attire votre attention sur l'évolution de la formation du CAP 1,2 ou 3 ans qui va nous obliger à concevoir tout à fait différemment les documents et le suivi des élèves.

Je vous remercie vivement pour votre collaboration et vous prie d'agréer, madame, monsieur mes respectueuses salutations.

Nathalie JORET



RÉGION ACADÉMIQUE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES